

Ma tontine, mon outil d'intégration sociale

MANE AHMED

Mémoire de recherche soumis
à la Faculté des Études supérieures et postdoctorales dans le cadre des exigences
du programme en maîtrise en Études des femmes

Institut d'Études des femmes

Université d'Ottawa

©Mane Ahmed, Ottawa, Canada, 2010



Remerciements

Je tiens à remercier dans un premier temps, Mme Denise Spitzer qui m'a guidée tout au long de cette recherche. Qu'importe le temps et la distance, elle s'est toujours assurée de me donner ses conseils. Je lui suis éternellement reconnaissante de m'avoir fait confiance et suis très fière d'avoir intégrée son équipe.

Je remercie également ma famille qui a fait preuve d'un soutien sans égal. C'est grâce au dévouement mes parents et de mes sœurs que je finis mes études aujourd'hui. Je voudrais également exprimée ma gratitude à mes amis-es qui m'ont motivée.

Je tiens à remercier tout particulièrement et à témoigner toute ma reconnaissance à Kaoutar Kaddouri pour l'aide et les encouragements qu'elle m'a apportés tout au long de la rédaction de ce mémoire. Des longues soirées de débats et de réflexion qui s'avèrent fructueux.

Un énorme merci également à mes amis et à mes collègues de l'école publique Le Carrefour. Vous avez su me rendre la vie plus facile et agréable.

Mané Ahmed.

Table des matières

Introduction	4
I. Problématique	5
A. Le contexte Canadien des femmes immigrantes.....	8
1. La marginalisation des femmes immigrantes	8
2. L'impact de cette marginalisation sur la santé des femmes immigrantes	11
B. Pertinence du sujet	13
B. La question de recherche	14
II. Les approches théoriques.....	15
A. Intersectionnalité.....	15
B. Empowerment, agentivité et citoyenneté active	18
III. Méthodologie	20
A. Introduction	20
B. Le concept d'autoethnographie	21
C. Justification de mon choix	23
IV. Tontine, un outil d'insertion sociale.....	24
A. Introduction	24
B. Le concept de tontine	24
C. Fonctionnement de la tontine.....	28
D. Le montant à cotiser	29
E. Quelle forme de tontine est la plus utilisée dans ma communauté ?	31
F. Qui sont ces femmes qui font partie de ma tontine ?.....	32
G. la force sociale des tontines	34
H. Les contraintes de la tontine.....	36
I. La force économique de ces tontines	38
V. Cas pratique : la création de Franco-Elite Canada (FEC)	41
A. la création de l'organisme	41
B. Le rôle de la tontine dans la création de FEC	46
C. fonctionnement de l'organisme	47
D. tontine et citoyenneté active	49
Conclusion.....	51

Introduction

Jeune femme immigrante au Canada en 2005, je suis arrivée un peu mal préparée aux attentes Canadiennes et aux difficultés de trouver ma place surtout loin de mon réseau de connaissances et de proches. Pourtant, j'ai réussi à trouver du travail et à élargir mon réseau de connaissances tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel.

Mais, surtout, après seulement deux ans et demi, j'ai pu créer des emplois à mon tour. Je suis effectivement arrivée à constituer un capital social qui m'a donné l'opportunité non seulement de démarrer une petite affaire, mais aussi de subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille restée au pays. Cela n'a pas été rendu possible par les nombreux ateliers de créations d'entreprises auxquels j'ai assisté ou aux séances d'informations organisées pour les nouveaux arrivants.

Bien au contraire, j'ai réussi cela grâce à une pratique informelle et méconnue au Canada: la tontine. La tontine est une pratique que j'ai connue à Djibouti, mon pays d'origine, où les personnes cotisent de l'argent pour financer des projets. Ma mère et mes tantes l'utilisaient largement et elles en parlaient très souvent.

Elles m'en ont expliqué le fonctionnement, et, aujourd'hui, loin de Djibouti, elle m'a permis de m'épanouir socialement et économiquement. Alors, quand il a fallu faire un mémoire et choisir un sujet, il était tout naturel pour moi de vouloir documenter cet outil important dans ma vie et l'étudier pour mesurer ses impacts sur la vie d'autres femmes immigrantes.

Or, quand j'ai recherché le cas d'autres femmes qui exploitaient cet outil, je me suis heurtée à un manque de données. Cette lacune m'a amenée à utiliser ma propre expérience afin de mieux illustrer son utilisation et ses apports positifs dans ma vie. Aussi, pour moi, la tontine n'est pas juste une pratique démodée mais au contraire, une pratique qui se régénère et se retrouve aujourd'hui à la mode grâce notamment à Internet.

Ma démarche dans ce travail consiste à démontrer que la tontine s'est imposée comme une alternative déterminante pour moi car, cette pratique informelle s'est avérée comme une réponse face aux inégalités d'accès au financement et donc à la citoyenneté active. Ainsi, mon travail est un témoignage qui veut contribuer à la reconnaissance de cette pratique et par ce biais, valoriser les femmes qui l'utilisent. La première partie du travail (I) pose la problématique du sujet. Pour sa part, la deuxième partie (II) définit le cadre théorique dans lequel s'inscrit ce travail tandis que la troisième partie (III) décrit la méthodologie utilisée.

Enfin, l'avant dernière partie (IV) analyse la tontine comme outil d'insertion sociale. Et, pour appuyer cette affirmation, la dernière partie du travail (V) présente un cas pratique basé sur ma propre expérience. Ensuite, ma conclusion s'attarde sur le futur qui s'ouvre à la tontine notamment grâce à Internet.

I. Problématique

La tontine se rattache en fait à la notion de développement sociale et solidaire. Qu'est-ce que le développement sociale ou solidaire? Assogba (2004) dans son livre, remonte aux origines du concept et la distingue selon les régions géographiques.

Ainsi, selon lui, la tontine est apparue en Europe, favorisée par le manque de sécurité caractéristique du Moyen-âge. Elle prendra son essor grâce aux mouvements sociaux. Pour Favreau et Fréchette avec les mouvements sociaux, ce concept met en lumière l'importance de son rôle sociopolitique. En effet, selon ces auteurs :

Au cours des dernières décennies, avec l'aggravation de la crise économique et la mise en œuvre des réformes économiques dans la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale ont pris une ampleur considérable (...) une partie croissante de la population a basculée dans les activités informelles (qui forment aujourd'hui dans la plupart des pays du Sud de 50% à 70% de l'économie). C'est pourquoi on assiste à un véritable foisonnement d'organisations économiques populaires (qui) se développent et s'inspirent généralement d'initiatives et de pratiques préexistantes. (Favreau & Fréchette 2002, p. 15)

Les femmes africaines sont souvent au premier plan et excellent dans le domaine de l'économie solidaire. D'ailleurs, la célèbre Grameen Bank qui pratique le microcrédit rapporte qu'elles en sont les principales bénéficiaires car elles sont très responsables et ont à cœur le développement de leurs familles ou de leurs communautés.

Et, selon Favreau et Fréchette (2002), ce sont dans les pires moments que les femmes se mobilisent pour protéger leurs familles et démontrent un sens aigu de la débrouillardise et un esprit pratique à toute épreuve. Car, face à la déroute de l'économie et de la démobilitation des gouvernements, ce sont elles qui nourrissent leurs enfants.

Elles essaient de couvrir leurs attentes même si elles sont très vulnérables dans cette situation. En Amérique Latine, elles ont organisé les cuisines collectives pour combiner travail et alimentation saine pour leurs enfants.

En Afrique aussi, les femmes sont au premier plan pour organiser leur environnement afin de pallier à l'absence des gouvernements. Ainsi, elles s'organisent entre elles pour affronter des difficultés quotidiennes. Par exemple, certaines femmes vendent des légumes au marché ou des poissons. Même si cela peut sembler peu, c'est quand même assez pour faire bouillir la marmite. Partout, elles ont la capacité de mettre en commun leurs intérêts malgré des conditions de travail insécuritaires et instables.

Selon Tsafack-Nafosso (2007), ces femmes utilisent leur savoir-faire pour trouver des solutions ingénieuses afin de remédier au manque de moyens financiers. Ainsi, puisqu'elles ne peuvent avoir des prêts pour lancer leur micro-entreprise, l'économie informelle est le meilleur moyen d'y parvenir. Pourtant, malgré sa popularité dans les pays pauvres, ce secteur de l'économie informelle n'a eu grâce aux yeux des chercheurs que dans les années 80 après l'effondrement du secteur bancaire.

Et, même si ce secteur a été défini dès 1969 par le Bureau International du travail, les gros acteurs internationaux comme la Banque mondiale vont aussi se décider tardivement à lancer des recherches pour étudier ce secteur afin de mieux comprendre ses différences et ses contradictions avec le secteur formel.

Pour leur part, les recherches francophones, seront véritablement menées par l'Université des Réseaux d'Expression Française et par Lelart dont « les travaux (...) ont été précurseurs. » (Tsafack-Nafosso 2007, p. 135) car, grâce à lui, la tontine a été reconnue comme partie intégrante du système informel et comme une réponse adéquate à l'absence de régulations et de normes étatiques.

A. Le contexte Canadien des femmes immigrantes

1. La marginalisation des femmes immigrantes

Dans un contexte canadien où tout est régulé, la tontine ne devrait donc, à priori, avoir aucune raison d'exister. En effet, le système bancaire est fort développé et accessible. Il est possible d'ouvrir un compte, faire des transferts et demander un prêt. Or, la tontine comme nous l'avons vu, est exploitée dans un contexte de finance informelle qui répond à l'absence de régulations.

La tontine serait donc inutile au Canada. Pourtant, elle s'avère nécessaire pour les femmes immigrantes comme moi, pour qui le système peut être insurmontable. Elle devient un moyen de contourner les obstacles et d'avoir une vie meilleure. Et, pour comprendre cela, il faut analyser les conditions socio-économiques dans lesquelles se trouvent les immigrantes.

Mais, qui sont ces immigrantes et d'où viennent-elles? Dans ce rapport de recherche, on en apprend un peu plus sur elles :

In 2001: 19% of all women living in Canada were born outside the country 41% of foreign-born women were either from the United Kingdom or Europe while 36% were from Asia or the Middle East. Between 1991 and 2001: 7% from Africa, 5% from the Caribbean, and 6% from Latin America. Between 1994 and 2003: 10% of foreign-born women entering Canada came as refugees (Vanderplaat 2007, p.4).

Ainsi, ces femmes viennent essentiellement qualifiées tandis qu'une petite partie sont des réfugiées économiques ou politiques. Et, ces immigrantes se retrouvent dans l'échelle sociale la plus basse. Ce n'est pas un hasard mais bien la preuve que les barrières pour les nouvelles arrivantes peuvent être nombreuses (Vanderplaat 2007). Ces barrières sont d'abord, entre autres, le bilinguisme et le manque d'expérience et d'éducation canadienne.

Ainsi, pour celles qui ne maîtrisent pas une des deux langues officielles, c'est compliqué de réussir à décrocher un poste même si, avec le temps, elles seront capables de maîtriser la langue et d'améliorer leurs conditions économiques (Godin & Renaud 2005).

Or, maîtriser la langue est une donnée essentielle dans la recherche d'emploi et certaines immigrantes ne sont pas assez averties de son importance au début du processus d'installation. Alors, une fois arrivées, elles sont contraintes d'accepter des postes sous-qualifiés pour faire face à leurs obligations familiales et nourrir leurs enfants et, d'ailleurs, l'industrie du textile est remplie de cas semblables (Mossman 2006).

Avec ces jobs précaires, elles n'arrivent pas à avoir cette fameuse expérience canadienne qui est exigée pour chaque poste qualifié. Alors, le travail, contrairement aux publicités flatteuses d'Immigration Canada, n'est pas facile à trouver, surtout pour des femmes qui ont occupé des postes qualifiés dans leurs pays d'origine et qui ont fait des études universitaires (Petri 2009).

En effet, dans leur société d'accueil, elles ne peuvent utiliser leur savoir-faire ou leurs diplômes parce qu'ils ne sont tout simplement pas reconnus. Elles doivent retourner à l'école pour avoir une éducation canadienne qui va certifier qu'elles sont compétentes. Mais, les études coûtent chères et ne sont pas à la portée de toutes spécialement pour les réfugiées pour qui les difficultés financières sont plus lourdes (Banerjee & Verma 2009).

Or, «Brain Abuse, or the Devaluation of Immigrant Labour in Canada» nous démontre que le fait de refuser la reconnaissance des compétences des

immigrantes les place de fait dans des emplois précaires. Et, les femmes dans cette population immigrante sont encore plus touchées que les hommes et sont confinées à des emplois saisonniers et peu qualifiés qu'elles sont forcées d'accepter pour vivre (Bauder 2003).

De plus, même si elles sont hautement qualifiées, elles se retrouvent devant un vrai paradoxe une fois face aux réalités du marché d'emploi canadien car, être diplômé ne signifie pas forcément la réussite parce qu'il est aussi possible d'être surqualifié pour des postes et se retrouver avec des salaires plus bas encore (Wald & Tony 2008).

Par ailleurs, parmi cette même population immigrante, toutes les femmes ne subissent pas les mêmes difficultés d'insertion. En effet, les conditions d'intégration socioéconomiques sont relatives et dépendent de plusieurs facteurs comme le profil racial, la provenance régionale et culturelle, etc. Comme on l'a vu plus tôt, les immigrantes viennent d'horizons différents avec des trajectoires de vies opposées. Elles possèdent des qualifications, des expériences et une éducation différentes (Preston & Giles 1997).

Et, malgré cette diversité, il y a des inégalités car certaines femmes sont plus acceptées que d'autres sur le marché de l'emploi comme le sont les femmes de race blanche car, elles sont favorisées par rapport aux autres. Or, il est important de savoir que toutes les femmes blanches ne vivent pas toutes des intégrations réussites car encore là, on peut trouver une différence entre les Européennes de l'Ouest qui sont mieux accueillies que celles d'Europe du Sud et de l'est (Preston & Giles 1997).

Cela a pour effet d'élargir une discrimination qui s'ajoute au manque d'expérience canadienne et au refus de considérer les diplômes étrangers. Le marché du travail est segmenté selon le sexe et la race, ce qui est encore plus terrible pour les femmes de couleur. D'ailleurs, Brand (1987) affirme que le travail domestique a été confié aux femmes de couleur depuis le temps de l'esclavage, c'est-à-dire qu'à cette époque, la confiance en leurs compétences professionnelles était déjà minime du à leur appartenance à un groupe opprimé.

On peut donc assumer que la marginalisation qui les touchait à ce temps-là, se reproduit de nos jours vu leurs difficultés à s'intégrer dans le marché de l'emploi. Ainsi, il n'est pas surprenant qu'une femme immigrante de couleur n'arrive pas à trouver un emploi stable à cause des préjugés sociaux de la classe dominante.

Alors, comme Das Gupta (1996) l'a expliqué, c'est un racisme structuré et il se manifeste souvent fortement comme par exemple, par un contrôle incessant de la qualité du travail ou encore par le manque de promotion. Ce racisme n'a qu'un but, celui de maintenir cette main-d'œuvre bon marché. Ainsi, quand les immigrantes débarquent ici, elles se retrouvent naturellement enrôlées dans ce système qui malgré leurs compétences, les relègue au second rang et au plus bas échelon social.

2. L'impact de cette marginalisation sur la santé des femmes immigrantes

Dès qu'on arrive au Canada, on cherche absolument à s'intégrer dans le marché du travail mais, il est difficile de trouver un poste intéressant car, il y a un manque évident d'expérience canadienne. Or, cela est tellement valorisé que toute l'expérience professionnelle passée est sous-estimée. De plus, l'incitation d'aller

chercher de l'expérience canadienne les oblige parfois à travailler sans salaire et à faire du bénévolat (Bauder 2003).

Aussi, on apprend que c'est un système qui conduit les nouveaux arrivants à occuper des jobs précaires dès le départ (Slade 2009) et cela n'arrange pas leur état de santé. D'autre part, des recherches sur le processus de recherche de travail des immigrants de Mississauga ont dévoilé que le manque d'emplois qualifiés conduisait ces personnes dans un état mental précaire du fait de la pression et du stress.

Et, leur état de santé se détériore parce que le statut social a changé ou bien parce qu'il n'y a pas assez d'argent (Dean & Wilson 2009). Également, le manque de considération de leur expérience professionnelle passée influe sur leur moral d'autant plus que le réseau social est inexistant et doit être reconstruit. Dans le cas des réfugiées Somaliennes, les ennuis avec l'immigration et, le manque de reconnaissance de leur statut, influence profondément leur bien-être (Spitzer 2006). Cette isolation déprime et de plus, les jobs précaires causent des graves problèmes de santé (Sirena 2008). Cette insécurité mine le moral et le bien-être. Or, pour sortir de la marchandisation des immigrantes et de la précarité, le réseau social est un outil formidable (Zaman 2006). C'est pour cela que les associations qui aident les immigrantes doivent les aider dans ce processus afin qu'elles soient des vecteurs de changements.

Ainsi, même si le Canada est un pays accueillant avec tous les appareils étatiques et financiers, il n'en demeure pas moins que des obstacles majeurs se dressent face aux nouvelles arrivantes. L'envie de créer son propre travail devient urgente

pour une nouvelle immigrante et aussi une manière d'obtenir une indépendance financière importante (Simpson 2007).

Et, c'est à ce moment-la que la tontine révèle toutes ses capacités d'empowerment des femmes en les sortant de la misère morale et financière. Et, selon Spitzer (2006), dans le cas des femmes réfugiées Somaliennes, elles y trouvent un moyen de se conforter face aux situations difficiles. Les difficultés rencontrées dans leur établissement et les répercussions sur leur santé mentale se retrouvent atténuées par cette solidarité. La tontine n'est donc pas inutile au Canada et je me permets dans ce travail d'en souligner l'importance en me servant de mon cas personnel.

B. Pertinence du sujet

Ce sujet me semble pertinent, au-delà de ma propre expérience, d'abord pour son aspect inexploité, car la tontine, comme outil d'intégration socio-économique des immigrantes au Canada, reste tout de même incomplet. De plus, c'est un outil que j'exploite depuis maintenant cinq ans pour financer mes études et mon entreprise.

De fait, je trouve intéressant de voir qu'au Canada, il reste un modèle parmi les populations immigrantes sans qu'il n'attire l'attention des organismes qui continuent de promouvoir les moyens traditionnels de financement à des gens qui ne disposent pas de crédit.

En effet, les organismes communautaires et les institutions gouvernementales sont très peu outillés en ce qui concerne la tontine. Ils n'ont pas été capables, dans mon cas, de me fournir des informations sur son existence et les avantages que je pouvais en retirer. Par ailleurs, ce sujet est aussi intéressant parce qu'il y a encore des modifications à y apporter malgré les solutions qu'il apporte, sans que cela

n'altère la confiance que je lui porte.

B. La question de recherche

Dans cette optique, je m'intéresse à cet outil spécifique et économiquement informel, la tontine, qui m'a permis de m'adapter face aux obstacles qui se sont posés durant mon intégration. Il est donc aussi utile d'explorer ces obstacles et de rapporter mon vécu face à ces difficultés. Donc, dans cette analyse, j'ai l'intention d'apporter certaines pistes de réflexion en étudiant les points positifs et les points négatifs de la tontine.

Mais, avant tout, ce sera certainement un travail basé sur la recherche de la compréhension de ce concept de tontine et des particularités qui lui permettent de s'adapter même dans un environnement occidental, car si elle est fortement présente dans les pays du Sud du fait de l'absence de régulations étatiques, elle ne devrait, à priori, pas s'ancrer dans un pays riche et développé.

Ainsi, en m'appuyant sur mon propre témoignage, je voudrais dans ce travail, faire une recension des écrits concernant la tontine.

Par ailleurs, grâce à mon étude de cas effectué sur l'entreprise que j'ai créé à Ottawa, je voudrais montrer la force économique de la tontine qui me permet ainsi de créer des postes, de financer mes études tout en aidant ma famille.

La tontine se pratique essentiellement, comme on le verra plus tard, en Afrique. Alors, comment se déroule-t-elle loin de ses terres de prédilection? Joue-t-elle le même rôle ou est-elle différente dans un contexte Canadien? En d'autres mots, comment une pratique informelle utilisée en Afrique peut faciliter l'intégration socio-économique dans un contexte canadien ?

Par ailleurs, la tontine est apparue comme une réponse certaine pour faciliter mon intégration, mais quel est son rôle exact dans le processus d'établissement? De plus, à mon arrivée, j'ai eu un éventail de services à ma disposition, mais cela n'a pas fonctionné pour moi. Alors, qu'est-ce qui a fait l'originalité de cette pratique? Autrement dit, est-ce une simple reproduction d'une pratique coutumière ou un véritable geste politique ?

II. Les approches théoriques

Plusieurs théories se révèlent utiles dans ma recherche pour analyser cette problématique dont l'intersectionnalité qui me permet de mieux rendre compte mon expérience qui est différente de celle du groupe des femmes Djibouto-Canadiennes et ainsi, éviter de tomber dans l'essentialisme.

Par ailleurs, j'utiliserai la théorie de l'empowerment puisque la tontine est utilisée comme une stratégie de survie et d'autonomie mais aussi pour éviter de me dépeindre comme une victime. Et, celle de l'agentivité me servira de cadre de référence pour analyser la force que je représente en tant qu'actrice de développement.

A. Intersectionnalité

Cette théorie de l'intersectionnalité développée insiste sur la multiplicité des expériences que vivent les femmes (Corbeil & Marchand 2006). Cela découle de la lutte des Afro-Américaines pour qui la lutte féministe ne prenait pas en compte les différentes aspirations et les luttes des femmes noires américaines.

Pour bell hooks¹ et Angela Davis, les revendications féministes ne s'intéressent pas

¹Corbeil et Marchand expliquent que bell hooks ne met pas son nom en majuscule pour rendre hommage à ses ancêtres.

à la réalité dans laquelle se trouvaient les femmes Noires aux États-Unis. Même si cette théorie a le potentiel d'interpréter les phénomènes sociaux, elle est moins représentée dans l'aspect méthodologique des recherches qualitatives et quantitatives car elle n'offre pas de méthodologie précise.

Par contre, elle demeure un cadre pertinent pour analyser certaines aliénations parce qu'elle ne s'intéresse pas à assembler des catégories, comme par exemple le genre, la race et le sexe. Ainsi, elle offre la possibilité d'examiner et de comprendre comment la combinaison de deux ou de plusieurs facteurs pourraient avoir un impact sur l'expérience des sujets impliqués (Hankivsky et al. 2010). En même temps, le sexe, la race et le statut social sont des catégories fluides et interchangeables.

En effet, dépendamment des sociétés dans lesquelles elles se trouvent, les femmes sont confrontées à des difficultés différentes selon la place qu'elles y occupent. Alors, l'intersectionnalité ne cherche pas à additionner ces catégories mais à les mettre en lumière pour révéler l'impact qu'elles peuvent avoir sur la personne. Chaque femme porte son propre héritage et ses propres blessures qui n'appartiennent qu'à elle.

Alors, comment peut-on prétendre que toutes les femmes vivent les mêmes expériences ou conditions de vie ? Cette sensibilisation et leur mobilisation a donc eu pour mérite de reconnaître que toutes les femmes ne sont pas des copies conformes et qu'elles ne font pas partie d'une catégorie homogène.

Ainsi, dans "Intersectional Feminist Framework: A Primer", c'est évident que la pauvreté des femmes s'explique par une diversité de facteurs (Canadian research

institut for the advancement of women [CRIAW] 2006a).

Donc, cette exclusion est le produit de pratiques sociales qui tendent à maintenir les inégalités. Par exemple, les femmes Noires gagnent 15% de moins que les autres (CRIAW 2006b). Alors, grâce à l'intersectionnalité, je peux me situer dans l'échelle sociale au Canada, ce qui me met en bas car si je combine ma race, mon sexe, je suis dans une classe sociale pauvre et marginalisée.

Je ne pourrais pas expliquer mon statut socio-économique si je ne prends pas en considération le système discriminatoire qui me range dans cette catégorie en tant que femme, immigrante et Noire, etc. Par ailleurs, ce qui donne sa véritable spécificité quant à l'usage de la théorie de l'intersectionnalité c'est le but poursuivi par la chercheuse, c'est-à-dire, s'engager dans la promotion de l'égalité sociale (Hankivsky et al. 2010).

Et, de mon côté, j'aimerais que les activistes communautaires utilisent mon témoignage pour mieux aider et conseiller les immigrantes qui ont besoin d'utiliser la tontine. Par contre, il faut savoir que dans ce groupe de femmes Djibouto-Canadiennes dans lequel je me situe, comporte également des différences parce que nous avons certainement expérimenté des situations variées à notre arrivée au Canada. Nous avons des réactions différentes sur des sujets comme l'immigration. Et, le plus important avec la théorie de l'intersectionnalité, c'est que je peux également témoigner et donner une voix à celles qui n'osent pas encore parler de leurs expériences car elles méritent d'être entendues et prises en compte.

En effet, ce groupe de femmes a son propre lot de vécu et d'histoires à raconter sur leur installation, le premier contact avec les Canadiens, ce qui est différents du

mien. Surtout, ce que j'essaie de faire comprendre, c'est que nous ne sommes pas toutes pareilles malgré la similarité de notre culture, religion ou tradition. Et, quand je dis, les femmes, je m'inclus dans ce groupe de femmes immigrantes au sens large, sans pour autant, accaparer leurs voix ou vouloir les représenter.

Dans ce travail, il faudra donc que je tienne compte de mon expérience tout en mettant l'accent sur ma propre utilisation de la tontine. Et, justement, cette théorie de l'intersectionnalité me permet de faire ce travail en mettant en relation deux facteurs qui me permettent d'observer la manière dont la pratique de la tontine m'a servi de stratégie d'intégration : la vision négative qui a exercé une oppression sur moi en tant que femme immigrante les défis de l'intégration et de l'accès à la citoyenneté (Canadian Council for Refugees 2006).

B. Empowerment, agentivité et citoyenneté active

L'empowerment est une théorie très utilisée en travail social. Elle est définie par Rostock et Pennell (1996):

On an individual level, this can mean drawing on inner strength to take control of a situation and assert oneself. Interpersonally, it can mean sharing resources for mutual benefit, or working together co-operatively (Ristock & Pennell 1996, p. 15).

Concrètement, cela signifie qu'il faut laisser les femmes prendre leurs destinées en main, tout en leur donnant les moyens de le faire. Cette théorie s'appuie sur la capacité d'adaptation des individus. Or, une fois ici, beaucoup d'immigrantes se retrouve à gagner un salaire assez misérable en comparaison avec les autres femmes. Et, malgré notre volonté de nous adapter et de nous prendre en charge, les statistiques nationales montrent que le taux de chômage est important dans cette frange de la population (Statistiques Canada 2008a).

Le problème se trouve, non pas dans le manque de volonté de s'adapter mais aussi dans la discrimination et la perception négative qu'on subit comme l'explique le rapport du Conseil Canadien des femmes qui propose donc que le gouvernement prennent en considération les différents besoins parmi les immigrants (Rock 2005). Il semble qu'en reconnaissant notre force économique, c'est-à-dire notre agentivité, cela permettrait en premier lieu de rompre ce cercle mais il faut des moyens pour les appuyer, car souvent c'est ce qui manque (Reysso & Vershuur 2005).

Le concept d'agentivité est difficile à définir mais :

Il s'agit d'une action humaine pouvant transformer les arrangements sociaux à travers les conséquences attendues ou inattendues de cette action ou ayant pour effet de reproduction des structures avec la possibilité de les changer (Lawson & Garrot 2001, p. 50).

Ce sont donc les initiatives des individus qui démontrent leur volonté d'apporter un changement en profondeur dans la société dans laquelle ils évoluent. Et, il n'y a pas un mode d'emploi pour cela, car cela dépend de chaque personne et de ses propres capacités.

Mais, ce concept peut m'aider à expliquer pourquoi j'ai pris certaines actions et décisions qui ont changé ma vie. Je n'ai pas trouvé des désavantages à ces théories car avec elles, je voudrais démontrer que grâce à la tontine, je suis d'abord arrivée à me prendre en main en prenant part à ma société d'accueil.

Ensuite, cette pratique m'a permis de faire preuve d'audace et d'avoir des initiatives qui me rapportent des revenus confortables.

De plus, je voudrais également examiner la tontine sous l'angle de la citoyenneté active car, elle m'a donné la possibilité d'accéder à ma citoyenneté Canadienne. Ce concept de citoyenneté active: « refers to the individual members commitment to

the wellbeing of fellow members of the society and their commitment to the functioning of the institutions of society (Aspin et al. 2009, p.1).

On attend des immigrantes qu'elles s'impliquent dans leur communauté d'accueil en faisant du bénévolat ou en allant voter par exemple. Par contre, il me semble que dans ce discours, on ne tient pas compte des barrières invisibles que rencontrent les immigrants et qui les empêchent de jouer véritablement leur rôle de citoyennes. Pour ma part, j'ai pu réclamer les droits qui sont miens grâce à la tontine et aider d'autres femmes immigrantes à prendre conscience de leurs capacités.

III. Méthodologie

A. Introduction

Dans ce travail, je cherche avant tout à témoigner de certains aspects de la tontine telle que je l'utilise actuellement. C'est, selon moi, un outil d'insertion qui devrait sortir de l'ombre et qui mérite d'être connu. De plus, ayant déjà effectué quelques démarches concernant la possibilité de faire des entrevues, j'en étais ressorti bredouille car les femmes dans mon groupe de tontine ne souhaitaient pas en parler.

Pour elles, cela risquerait de compromettre leurs activités. En fait, la plupart d'entre elles ne partagent pas ma vision et mon optimisme concernant la documentation de cette pratique à Ottawa. D'après elles, les Blancs ne s'y intéresseront pas et au contraire, ils feront tout pour leur mettre des bâtons dans les roues car il y a une grande méfiance envers eux qui datent de l'histoire colonialiste.

Tandis que de mon côté, c'est important de la faire connaître, car cela épargnerait

beaucoup de mésaventures aux nouvelles immigrantes. En effet, il existe des cas où des femmes fraîchement débarquées font confiance à des gens malhonnêtes. Or, si la tontine est reconnue comme une pratique existante, les centres d'accueils feraient des ateliers de sensibilisation ou encore, les intervenants seraient mieux outillés dans ces cas-ci.

Donc, étant confrontée à une certaine résistance de mes camarades, j'ai décidé d'en parler et de témoigner. Pour m'y aider, la méthode retenue pour analyser le concept de la tontine est l'autoethnographie. Grâce à cette méthode, j'ai pu examiner le parcours que j'ai réussi à emprunter dans la société canadienne.

Ainsi, je suis arrivé à rendre compte de l'apport positif que m'a offert la tontine, c'est-à-dire, en me permettant de me sentir intégrée et acceptée dans mon pays d'accueil.

B. Le concept d'autoethnographie

Chang (2008) explique que ce concept est anthropologique et qu'il remonte loin dans le temps car :

Telling stories is an ancient practice as old as human history. Imagine a family clan sitting around a fire pit on a starry night to listen to the family's migration history (...) Writing focusing on self have increased significantly in volume in recent decades, representing various genres (Chang 2008, p. 31).

Cette méthode a connu un essor avec le postmodernisme qui a reconnu la légitimité de l'autobiographie ainsi que du témoignage. Donc, on peut retrouver l'autoethnographie sous différentes formes comme les autobiographies et elle permet d'apporter une meilleure compréhension d'une culture. Grâce à une profonde analyse, le chercheur peut s'appuyer sur son vécu pour étayer ses recherches.

Et, il existe quatre catégories dans le champ de l'autoethnographie (Chang 2008).

Alors, cette méthodologie peut d'abord être utilisée quand le chercheur utilise son expérience dans l'ethnographie réflexive. Ensuite, le chercheur peut l'utiliser quand il étudie à un groupe dont il fait partie. Il y a également des chercheurs qui s'en servent pour étudier des aspects de leur vie quotidienne dans des récits personnels. Enfin, on retrouve cette méthodologie dans la littérature autoethnographique où le chercheur analyse sa propre autobiographie pour expliquer sa culture.

Ma recherche se retrouve dans la première catégorie car je cherche à utiliser mon expérience de la tontine pour expliquer son mode de fonctionnement et de survie dans ma communauté alors que c'est une pratique qui se retrouve traditionnellement dans le Tiers-Monde où explose le manque de financements.

Cette forme d'écriture permet au chercheur de situer sa recherche dans un contexte et selon Liamputtong (2007), l'objectif du chercheur est d'avoir un impact sur les autres afin de contribuer à un changement positif car c'est une entreprise morale. En effet, témoigner de cette pratique est important pour moi car, je pense que cela apportera un changement sur la façon de voir les immigrantes.

Par ailleurs, il y a une méfiance de la communauté d'accueil sur le bagage culturel de l'immigré, ce qui pose une barrière à un véritable échange. Le discours dominant me dit que je dois abandonner ce bagage alors qu'il s'avère un outil important dans le processus d'intégration.

Les désavantages que j'ai trouvés en ce qui concerne cette méthodologie est le risque de faire de la complaisance, c'est-à-dire que le chercheur peut se retrouver

dans la situation où il peut décider de ne pas parler de choses négatives (Moriceau 2009). Dans mon cas, je parlerai des avantages certains que m'apporte la tontine, sans passer sous silence les contraintes qu'elle comporte.

C. Justification de mon choix

J'ai choisi l'autoethnographie comme méthode pour analyser la tontine parce que je peux ainsi, apporter un témoignage pour démontrer les aspects forts de cette pratique. L'autoethnographie me permet de me situer en tant que chercheure qui a vécu et expérimenter la tontine. C'est un point fort pour ce projet car, il existe peu de témoignages des utilisatrices au Canada.

La tontine se distingue parce qu'elle offre une discrétion et peu de femmes dévoilent cette pratique au public ce qui contribue à la méconnaissance ou à l'impopularité de la tontine. De plus, peu de chercheurs s'intéressent à cette question et par conséquent, il n'y a pas de recherches qui explorent le sujet.

Et, ce projet a pour ambition de démontrer l'intérêt de cette pratique et également de fournir une base de recherche qui va faciliter les démarches. L'intérêt principal est surtout de permettre de mieux comprendre l'autre car c'est possible de le situer avec tout son parcours (Chang 2008). Les professionnels de l'immigration devraient s'en saisir pour offrir des programmes adaptés.

Je peux dire, en bref, que pratiquer l'autoethnographie signifie pour moi, dévoiler mes sentiments sans hésiter afin que les lecteurs-trices parviennent à ressentir à quel point, participer à une tontine peut s'avérer salvatrice pour une immigrante. Ce n'est pas juste une pratique ancienne et séculaire, mais également une force capable de réunir les femmes.

Grâce à elle, je peux réussir à atteindre un intérêt commun, celui de réussir à m'épanouir dans cette communauté d'accueil et d'y trouver ma place. Et, justement, cette méthodologie me permet de illustrer ce désir recherché et légitime.

IV. Tontine, un outil d'insertion sociale

A. Introduction

La tontine porte plusieurs noms : « hagbad » en somali, « likelemba » au Congo, « kasmoni » pour les Créoles, mais le principe reste le même : la solidarité et l'entraide. Par contre, le concept de la tontine est difficile à éclaircir parce que les auteurs donnent des définitions différentes.

B. Le concept de tontine

Hérité du banquier italien Tonti, la tontine est surtout, selon l'Office Québécois de la langue française (OQLF) :

Un groupe d'épargnants d'âges différents au sein duquel les parts des associés qui meurent sont réparties entre les survivants, soit qu'ils se partagent le capital accumulé, soit qu'ils bénéficient d'une rente viagère constituée à partir de ce capital (OQLF).

Populaire en France sous l'Ancien Régime, grâce à ce fameux Tonti, elle disparaîtra en 1763 (Larousse). À cette époque, elle était utilisée sous la forme de rente viagère. Pour Assogba (2004), en effet, les définitions se rejoignent dans la structure et le mode de fonctionnement, à savoir, l'obligation de faire tourner une somme d'argent parmi un certain nombre de personnes afin d'en bénéficier à son tour.

En ce qui concerne l'économie solidaire à l'africaine, Assogba (2004) rattache la tontine étroitement à « sa composante mutualiste ». Cela signifie qu'elle a comme fonction principale de servir de protection et de garantie sociale.

Pour lui en effet, il est évident que cette particularité africaine s'explique par la rudesse de la vie. Aussi, il distingue deux types de solidarité sociale: celle qui intervient dans un moment de crise et celle qui a des objectifs qui regroupent beaucoup de gens. Mais, selon lui, ces deux types de solidarité africaine se caractérisent essentiellement par la combinaison du social et de l'économique.

En effet, en Afrique, il est courant de voir qu'un commerçant a aussi le chapeau de banquier. Il joue aussi le rôle du filet social qui manque cruellement dans ces pays car soutenus par les banques internationales et appliqués par des États faibles. Le manque de confiance envers les institutions étatiques a laissé la place au secteur informel qui a ainsi cherché à combler ce vide.

Alors, abandonnés et laissés à eux-mêmes donc, les gens se sont rués sur ce système (Assogba & Monga 2004). Repris et utilisé majoritairement par les femmes, confrontées aux difficultés d'obtention de crédit, il a pris son essor en Afrique avec elles. Or, c'est difficile de comprendre cela sans avoir une photo des liens familiaux établis dans ce continent.

Et, dans ce continent où il est fort difficile de vivre quotidiennement, il est même impossible de survivre sans ces liens. Ce lien est tellement fort et important que lorsqu'il est rompu au Canada, les Africains qui vivent seuls sont plus pauvres:

Les adultes canadiens d'origine africaine qui sont libres de liens familiaux sont particulièrement susceptibles d'avoir un faible revenu. En 2000, 56 % des adultes d'origine africaine libres de liens familiaux avaient un revenu inférieur aux seuils de faible revenu, comparativement à 38 % de leurs homologues dans l'ensemble de la population (Statistiques Canada 2007b).

Il est donc important en Afrique de rester ensemble et de cotiser pour s'en sortir.

Les moindres gestes doivent être placés sous le signe de la fraternité et du partage.

Selon l'auteur, on apprend ainsi au jeune africain, dès son plus jeune à compter sur

les membres de sa famille et à être digne de confiance envers les autres. On lui enseigne en fait que l'union fait la force.

Ainsi, comme l'explique Assogba (2004), dès qu'il le pourra, il s'assurera avant tout de pourvoir aux besoins basiques de sa famille au sens large. Tout est une question de réciprocité et de bonne réputation. En cas de coup dur, il est, pour sa part, assuré de facto du soutien des autres. Il n'est pas surprenant de voir une tribu mobiliser ses forces physiques pour défendre les intérêts d'un des leurs, ou d'imposer sa puissance financière pour favoriser son essor. Toute cette énergie vise dans le fond la survie de tout un peuple.

Et, cela est encore d'actualité, malgré le fait que les gens vivent en ville et sont atteints par la modernité et la dislocation des liens familiaux. La réussite d'un membre suscite la fierté de toute sa famille et attire la renommée sur la tribu. Son intelligence et sa valeur sont même écrites en prose et chanter à travers le pays. Alors, ce qu'explique Assogba (2004), c'est que ce prestige est entretenu par lignage et il nous donne l'exemple de ces menuisiers dakarois qui ne prêtent qu'aux leurs, mettant ainsi sur pieds toute une filière composée de gens du même clan.

Avec la réussite, vient la sécurité sociale garantie aux autres de façon informelle bien sûr. Or, c'est ce caractère d'informalité qui est le lien introducteur de la tontine dans le concept de solidarité sociale. Assogba (2004), la définit comme étant « des associations rotatives d'épargne et de crédit (...) Quelques personnes s'entendent pour verser régulièrement une cotisation dont le montant total est attribué à l'une d'entre elles, chacune à son tour » (Assogba & Monga 2004, p. 147).

Ce système informel est beaucoup prisé notamment par les commerçantes du fait de sa souplesse. En effet, puisque que les gens auprès desquels ils empruntent sont des membres de leurs familles ou de leurs réseaux sociaux, la contrainte majeure de respect des échéances ne se pose généralement pas puisqu'il suffit d'une parole pour apaiser les créanciers.

Il n'y a que « trois types de tontines: tontines de travail, tontines de prévoyance, tontines de crédit » (Lelart 1990, p.107). Mais selon Guérin (2003), la tontine s'adapte à la demande et aux besoins. Ainsi, dépendamment des objectifs que les femmes recherchent, la tontine prendra la tournure désirée, ce qui laisse la place au dialogue et aux compromis dans le groupe. Mais, en général, bien qu'elles puissent investir leur épargne où elles le désirent, les tontinières s'embarquent dans des projets qui rejoignent les leurs.

Ainsi, quand il y a une tontine pour l'ouverture d'une boutique par exemple, les femmes intéressées par ce projet vont consentir à participer. Ces pratiques s'adaptent et sont flexibles selon les besoins. Ainsi, parfois, les femmes cotisent pour mettre sur pied une caisse de solidarité qui leur sert de mutuelle de sante en cas de maladie d'un membre (Guérin 2003).

Concrètement, si elles épargnent chaque mois dix dollars, elles doivent ajouter un dollar. Par contre, j'observe que, dans la tontine, cela est pratiquement inexistant. Cela est certainement du, selon moi, à la performance des soins de santé que nous avons ici. En effet, à Djibouti, le manque de médicaments peut compliquer l'état de santé et c'est mieux d'investir dans cette caisse au cas où on tombe malade.

C. Fonctionnement de la tontine

Kounkou (2008) décrit très bien le mode de fonctionnement de la tontine. Ainsi, les membres s'accordent sur le montant à épargner et se partagent les rôles. Mais, d'abord, qui sont ces membres et sur quelle base se fait l'adhésion?

Il nous apprend que, selon ses observations, le recrutement des membres se fait à l'intérieur du même groupe ethnique. Cela est essentiel car pour que la tontine se fasse, il faut que les membres se connaissent suffisamment.

Ainsi, ils peuvent se confier de gros montants. Par ailleurs, chaque personne peut recommander une personne intéressée par la tontine et lui servir de garantie. La tontine ne passe pas par un Bureau de vérification de crédit avant d'accepter un membre. C'est la réputation d'honnêteté dont jouit la personne au sein de sa communauté qui lui facilite son introduction dans le cercle fermé de la tontine. Idéalement, cette personne a déjà fait partie d'une tontine et a déjà démontré son intégrité.

Il n'y a pas de contrat écrit mais un contrat moral basé sur la confiance et l'honneur. En cas de défaut de paiement, les membres ne se tournent pas (en tout cas, en premier lieu) vers les tribunaux mais vers la tribu et la famille. L'obligation d'honorer la parole donnée est tellement forte que toute la famille proche ou lointaine se cotise si une personne est dans l'embarras. Il est important de respecter l'engagement pour ne pas perdre la face.

De plus, il y a une personne qui tient le rôle de chef tontinier et s'occupe bénévolement de collecter les sommes. Elle peut être secondée par un trésorier qui l'aide à tenir les comptes.

Il n'y a pas de travail administratif à effectuer à part si les membres s'entendent pour organiser des activités ludiques en famille et dans ce cas, l'organisation est également rotative et les frais prélevés à tous.

D. Le montant à cotiser

Le mode de paiement est établi avant le début de la tontine. Ainsi, chaque personne sait à quoi s'attendre. Mais, en général, c'est en argent comptant que se font les cotisations et non en chèques ou virements bancaires. Le montant est décidé en avance de façon à ce que les gens puissent participer.

De cette manière, les personnes intéressées savent combien elles peuvent épargner. La tontine est par nature accessible à tous car : Malgré la précarité des situations sociales des individus (...) ce mode de collecte de l'épargne est suffisamment souple pour s'adapter à cette réalité : les cotisations sont d'un montant très faible (Lelart 1990, p. 47).

En fait, la raison d'être de la tontine est de fournir de l'aide à ceux qui ne peuvent la recevoir du système économique formel. Ainsi, jeunes et vieux, hommes et femmes, se côtoient dans cette épargne collective. Alors, le montant minimum à déposer sera minime, ce qui permet à une personne à faible revenu de s'embarquer.

Par exemple, si je veux participer à une tontine dont le montant s'élève à cent dollars par mois, je sais déjà que c'est trop cher pour moi. Mais, je vais parler de cette situation aux femmes du groupe et elles vont trouver une solution pour que je puisse adhérer à ce projet. Alors, elles vont me jumeler avec une autre femme qui elle va payer cinquante dollars avec moi chaque mois.

A nous deux, ça fera donc cent dollars et le jour où on récupérera notre épargne, on la partagera en deux. D'un autre côté, il y a des situations où un membre qui

dispose d'un bon revenu veut épargner plus. Dans ce cas-ci, il peut aussi décider de doubler ses cotisations afin d'économiser plus, c'est-à-dire qu'au lieu de cotiser cent dollars par mois, il peut donner deux cents dollars. Il touchera ses cotisations à une date déterminée de commun accord.

Les dates de perceptions de la tontine sont basées sur un calendrier où chaque membre reçoit sa part. D'habitude, il y a des réunions ou des dîners-partages en début du mois. On est reçu chez la personne qui reçoit la tontine et on en profite pour se rencontrer et partager les dernières nouvelles (pays, les familles, etc.).

Alors, si nous sommes un groupe de dix femmes, on se verra dix fois. De plus, l'ensemble de la cotisation est attribuée à un individu selon les priorités ou les urgences. Comme on ne dispose pas de caisse de solidarité, cette disponibilité d'argent liquide en cas de coup dur fait la force de notre tontine. Alors, par exemple, si un membre de la famille décède, je vais recevoir cet argent même si ce n'est pas mon tour.

Et, bien sûr, je ferai également preuve de compréhension si un imprévu survenait dans leur vie. Par contre, il existe un autre facteur qu'il faut prendre en compte quand vient le moment de décider qui reçoit la tontine et à quelle date : c'est l'âge de la personne car en réalité, cela joue un rôle non négligeable dans les dates de perception de l'argent (Lelart 1990).

En effet, plus on est âgé, plus on dispose d'un certain prestige dans la communauté. Dans notre culture, les personnes âgées jouissent d'une réputation inestimable. Elles sont très respectées et elles ont la confiance de toutes. Alors, elles décident souvent avant toutes les autres.

De plus, elles connaissent très bien les tontines car elles l'utilisent depuis très longtemps. Ce sont donc elles qui gardent l'argent de la tontine. Elles font la pluie et le beau temps dans le groupe et peuvent décider d'exclure une femme. Ainsi, ce sont toujours les mêmes femmes qui reçoivent la priorité du fait de leurs longues années de cotisations et les nouvelles ou les jeunes femmes sont placées à la fin cycle.

C'est une sorte de bizutage que j'ai moi-même vécu parce qu'elles ne me connaissaient pas au début. Donc, elles ont changé plusieurs fois mon tour, c'est-à-dire qu'au lieu de recevoir la tontine le 1^{er} décembre, je l'ai reçu le 1^{er} mars.

Les nouvelles doivent ainsi prouver et démontrer de la véracité de leurs engagements. Si une personne n'est pas satisfaite de la place qu'elle reçoit, elle peut chercher une autre tontine. Mais, on doit démontrer qu'on vraiment solidaire.

E. Quelle forme de tontine est la plus utilisée dans ma communauté ?

Ainsi, depuis Tonti, la tontine a pris plusieurs formes, se renouvelant au gré des besoins des populations. Sans cela, d'ailleurs, elle n'aurait jamais connu un succès outre-mer. Cette épargne collective est très appréciée pour les avantages qu'elle offre: disponibilité d'argent liquide et réseau social fort.

C'est pour cela que la tontine dite épargne ou mutuelle se démarque dans ma communauté selon moi. La tontine épargne est en fait la forme la plus courante de la tontine qui prévaut dans ma communauté. Elle suppose la circulation de l'argent cotisé entre les membres à une date fixée à l'avance. Et, elle ne nécessite aucun préalable ne serait-ce que la prise de contact et de renforcement du réseau social et familial.

Ensuite, à la fin de la tontine, les femmes sont libres de quitter le groupe ou bien, elles peuvent décider d'en refaire une autre. Puis, à ce moment-là, c'est le même processus qui recommence, c'est-à-dire que les négociations commencent. Chacune expose son projet suivant et argumente sur la nécessité d'avoir une date donnée.

Après, on reçoit la nouvelle. Nous ne sommes pas obligées d'accepter cette décision car on peut toujours essayer de s'arranger avec une personne en particulier. Cela signifie que si je reçois la date du 1^{er} juin et que je suis intéressée par celle du 1^{er} mai, alors, au lieu de passer par la hiérarchie, c'est-à-dire par les femmes âgées, je peux négocier directement avec la personne qui occupe cette place. Si cela se passe bien, il suffit de les informer.

F. Qui sont ces femmes qui font partie de ma tontine ?

Mon groupe est composé de dix femmes qui sont à la base de cette initiative. Elles sont au Canada depuis plus de vingt années et ont l'habitude d'organiser des tontines depuis ce temps-là. Elles se connaissent toutes et sont d'âge mûr (la moyenne est de 60 ans).

Autour d'elles, gravitent des nouvelles arrivantes, comme moi, qui se greffent sur une tontine pour une durée déterminée. Alors, ces nouvelles arrivantes peuvent décider de ne pas renouveler leur participation tandis que le noyau du groupe recommence le cycle chaque année.

Par exemple, je peux décider d'embarquer dans la tontine qui démarre en 2011 et ne pas participer dans celle de 2012. Mais, la tontine en elle-même continue grâce à l'impulsion de ce noyau de dix femmes.

Elles y tiennent car, grâce à ça, elles sont arrivées à élever leurs enfants et à leur donner un foyer. Elles en sont très fières car, plus de la moitié d'entre elles sont mères célibataires. Et, ce sont elles qui recrutent en général les futures participantes.

Le profil idéal qu'elles recherchent pour la tontine est celui d'une mère de famille comme elles et qui a une envie suffisante pour aller au bout de ses engagements. Par contre, elles restent ouvertes aux jeunes femmes comme moi qui n'ont pas le même parcours qu'elles et qui commencent leurs premiers pas dans la société d'accueil. C'est ce qui est motivant dans ce concept d'épargne informelle: on ne connaît pas beaucoup les gens au départ, mais, le fait qu'il y ait ces femmes âgées est une sorte de garantie morale.

Elles sont fières de leur tontine et veulent préserver sa bonne réputation. D'habitude, ces femmes sont très visibles et actives dans la communauté. On les voit dans les événements culturels ou dans les mariages. Ce sont elles qui servent de conseiller matrimonial car leurs conseils sont utilisés pour régler les problèmes de couple. Elles sont considérées comme des sages et leur expertise est très appréciée.

Dans mon cas, je suis entrée dans leur tontine presque par hasard. J'étais enseignante dans une école de langue et j'y ai rencontrée une femme d'origine Djiboutienne. On a sympathisé, et de fil en aiguille, elle m'a parlé de l'existence de ce groupe de femmes et de la possibilité pour moi d'y adhérer. J'étais vraiment heureuse de connaître cette précieuse information car je savais tout ce que cela pouvait m'apporter dans ma vie.

Et, de leur côté, après une vérification rapide de mes antécédents dans ma communauté, les femmes du groupe ont accepté ma candidature. C'était une excellente nouvelle et un soulagement de savoir que désormais, on a des gens vers qui se tourner en cas de besoin car même si le Canada dispose de ressources nombreuses pour aider les femmes seules, il n'y a rien de mieux pour moi que d'avoir l'appui des siens.

C'est une forme de résistance au stress que provoquent les exigences du pays d'accueil car, dans ce groupe, on se libère de ses peurs et de ses angoisses. C'est son aspect social qui rend la tontine indispensable aux nouvelles immigrantes.

G. la force sociale des tontines

La communauté est donc essentielle car sans elle, il manque un équilibre social. Pour moi, ce groupe de femmes ou de tontinières est important car quand j'ai besoin de quelque soutien que ce soit, elles répondent présent. Puis, avec elles, les problèmes paraissent anodins car avec leur bonne volonté, les solutions apparaissent facilement. C'est facile de rire ensemble et de s'encourager.

Dès qu'on se voit, on partage les bonnes comme les mauvaises nouvelles. Il faut comprendre que « la tontine, au-delà de son activité économique de cercle d'échange financier et de travail, est un lieu de socialisation » (Favreau & Frechette 2002, p. 139). Grâce à ces rencontres, il nous est possible de développer des idées ou d'en échanger.

C'est un espace de liberté d'opinions car on discute de tout, et parfois, on se s'affronte sur des idées comme la place traditionnelle de la femme dans le mariage, etc.

Souvent, c'est dans des moments comme ceux-là que nous planifions des activités en groupe, les voyages ou les déplacements car, on essaie de voir sur qui on peut compter en cas d'imprévu. Par exemple, si je pars pour quelques jours, je vais m'organiser avec une personne du groupe pour qu'elle s'occupe de mon chat. Et, tous ces services (garderie, nettoyage, cuisine, etc.) ne sont pas monnayables, c'est-à-dire que je ne paie pas pour obtenir une aide.

C'est une question de disponibilité plus que de monnaie. En effet, l'argent n'est pas la seule chose qui nous rassemble, mais c'est un prétexte pour se voir et se connaître. Bien sûr, les affinités se développent avec certaines personnes et moins avec d'autres, mais, l'essentiel reste qu'en cas de coup dur, le noyau du groupe subsiste.

Par exemple, quand une personne du groupe a un décès dans la famille, la tontine lui est remise en priorité et toutes les femmes participent aux cérémonies funéraires en donnant un coup de main dans la cuisine ou en gardant les enfants.

Il faut comprendre que la tontine apporte un bien-être moral inestimable pour moi. Mon sentiment d'appartenance est fort et je suis très motivée grâce à ces rencontres mensuelles. Je suis impatiente de les rencontrer car je sais qu'il y aura une contribution et des encouragements de leur part.

De plus, mon envie de continuer à améliorer ma situation économique me pousse à participer à cette tontine. Cela en fait une véritable institution que je respecte. Quand au paiement, la compréhension est de mise, c'est-à-dire que la tontine permet de faire des petits paiements pour rembourser. Cela arrive rarement dans notre groupe parce que ce sont des femmes de parole et pour nous, tout tourne

autour de la tontine. Alors, avant de faire le moindre achat ou de prendre un crédit, on tient compte avant tout de notre engagement dans la tontine. Par contre, l'accent est mis sur la responsabilisation de chacune devant ses engagements et parfois, quand la personne n'est pas sérieuse devant ses obligations, elle est écartée des tontines. Mais, c'est impensable car cela signifierait une excommunication difficile à supporter.

Dans une société tribale où l'honneur est une valeur précieuse, personne n'aime qu'on y touche. C'est arrivé à Djibouti, dans le passé, que des personnes meurent pour des questions qui touchent l'honneur de la famille ou du clan. Alors, les tontinières savent bien qu'en cas de manquement à une parole, elles peuvent s'adresser à la famille du débiteur qui réglera la facture, ne serait-ce que pour éviter de s'attirer le déshonneur.

Ce qui peut s'avérer pire que tout car, cela peut nuire à la crédibilité de toute une tribu. Et, cela peut paraître difficile à croire, mais c'est une société où il n'y a pas de reconnaissance de dette écrite. Tout est basé sur la parole et l'honneur de la respecter. Et ne pas la tenir signifie que toute forme de solidarité à l'avenir est interdite pour ces personnes.

H. Les contraintes de la tontine

La tontine est une ressource précieuse mais elle peut également engendrer des contraintes car comme le dit « La tontine ne meurt pas, la tontine n'est pas en retard, la tontine n'a pas faim, la tontine n'est pas malade, la tontine n'a pas d'accident » (Koukoku 2008, p. 47).

En effet, une fois que l'engagement de cotiser est donné, il devient fort difficile de

faire marche arrière même quand on est dans l'incapacité de respecter les paiements. Pour garder sa dignité, on continue à verser les cotisations.

Mais, en fait, il y a une véritable pression psychologique sur le membre défaillant.

Le moindre retard est une source de stress. Bien sûr, on peut se retirer de la tontine, mais dans ce cas, il sera difficile, voire impossible, de regagner la confiance des tontinières. Ainsi, pour ne pas en arriver là, c'est plus simple de se tourner vers un membre de sa famille pour qu'il partage ce fardeau.

Le montant des cotisations peut être divisé en deux ou trois dépendamment de la volonté de la personne sollicitée. La tontine promeut la solidarité mais pose la responsabilité comme une charge individuelle.

Ainsi, l'individu doit épuiser ses recours avant de solliciter un délai de paiement.

Concrètement, si je n'arrive pas à remplir mes obligations, je vais certainement me tourner vers mes sœurs pour savoir qui peut partager ce fardeau. Et, si elles en sont incapables, je vais demander un délai raisonnable aux tontinières. En général, les femmes qui se trouvent dans la tontine sont solidaires et quand il y en a une qui va mal, elles lui passent généralement son tour, c'est-à-dire qu'elles lui donnent un bon délai pour faire face à la tontine.

Toutes les pistes sont envisagées pour soulager la personne. Il est possible d'utiliser une caisse de solidarité mais il faudrait qu'elle soit d'abord comprise dans la tontine (Guérin, 2003). Mais, au pire des cas, elles vont exclure la mauvaise payeuse et lui demander un remboursement immédiat. Et, c'est la pire des situations car cela signifie que la tontine vous tourne le dos.

Personne ne vous prêtera un sou car cette nouvelle aura déjà rapidement le tour de

la communauté. Ceci dit, la tontine est un facteur incroyable de motivation pour moi. Grâce à elle, j'arrive toujours à me dépasser, et à trouver des idées pour améliorer mon entreprise afin de faire face à mes obligations. Avec cet engagement, c'est vrai que je n'ai « pas d'autre choix que de développer des activités créatrices de revenus et de les stabiliser » (Guérin 2003, p. 109). Les femmes qui réussissent les tontines forcent l'admiration et sont respectées car, cela signifie qu'elles possèdent une force économique fort enviable.

En même temps, c'est vrai aussi que je me sens déchirée quand je reçois une demande d'aide urgente de la part d'un membre de la famille et comme l'explique très bien Guérin (2003), il existe une grande pression qui découle de notre envie de poursuivre notre propre projet de vie et celle de réaliser ceux de notre famille. Pourtant, je sais que c'est mieux pour tout le monde que je m'établisse d'abord car je serai plus apte à leur venir en aide au lieu de gaspiller mes économies à la moindre requête.

I. La force économique de ces tontines

Le caractère économiquement solidaire et social de la tontine se démontre chaque jour et il n'est pas près de s'éteindre. Or au Canada, il existe des canaux de financement formels performants à la disposition des gens d'affaire. Qu'est-ce qui me motive donc?

Pour comprendre cela, il faut comprendre le fonctionnement de la cellule familiale et de la place qu'occupent les femmes somaliennes même si l'homme est le « pourvoyeur des revenus » (Genre en action 2008, p. 1). Ainsi, on peut voir que j'endosse des responsabilités financières importantes.

Je gère les ressources de la famille proche mais aussi celles de la famille qui est à Djibouti. Et, selon Guérin (2003) les femmes sont prises dans l'urgence d'aider et se trouvent parfois dans l'obligation de soutenir les proches.

Or, grâce à la tontine, on peut refuser cette sollicitation permanente car les gens comprennent aisément la lourdeur d'être dans une tontine (Genre en action 2008). Cette obligation de payer la tontine chasse même les démons intérieurs de la consommation car, elle me responsabilise face à mes engagements.

Ainsi, je suis forcée de le faire avec mon propre consentement parce que je sais qu'à la fin, j'arriverai à mieux remplir mes obligations financières envers ma famille. L'idée derrière cette cotisation, dans mon cas, est d'aider et de soutenir mes propres projets et ceux des autres de façon efficace puisqu'avec un gros montant, il est possible de démarrer des affaires rentables.

De plus, je suis intéressée par ce modèle du fait de la discrétion qu'il m'offre. Dans le cercle de femmes, je peux épargner en toute sécurité et choisir de faire ce que je veux avec cet argent. Or, même si au Canada, il n'y a pas de littérature sur les effets et impacts de la tontine, je suis quand même devenue une femme d'affaire dans ma communauté.

Et la raison pour laquelle cette tontine a une force économique aussi importante est que, certaines femmes du groupe décident d'investir dans leur pays d'origine (Somali ou Djibouti) pour y développer un commerce (De Montclos 2000). Ce transfert d'argent est colossal et s'effectue à travers un système de transfert de fond tout aussi informel que celui de la tontine: la Hawalad.

The hawala remittance system has been operating in Somalia since the oil boom in the Gulf in 1970s. The system of sending money to relatives from

the diaspora as of the first half of the 1990s was highly informal and personalized (KPMG, 2003). Remittance literally relied on trust relations between brokers and the recipients. The reasons for choosing hawala are numerous. It is less expensive, swifter, more reliable, more convenient, and less bureaucratic than the conventional banking channels. A survey conducted by UNDP estimates that more than 25% of families in Somalia receive remittances from abroad (Hamza 2006, p. 17).

La Hawalad est constituée de petites entreprises somaliennes qui opèrent à Djibouti. Cela fonctionne très simplement et est basé sur la parole. La cliente demande à la personne de la Hawalad d'envoyer une certaine somme et cela se fait rapidement puis, elle lui remet l'argent dès qu'elle le peut.

Et, dans mon cas, quand j'envoie de l'argent à ma famille, j'utilise les services de ces entreprises pour le faire car elles offrent le meilleur tarif et leur fiabilité est appréciée dans la communauté. Elles parviennent à joindre ma famille où qu'elle se trouve en Afrique du moment qu'elle est joignable par téléphone. Cela me coûte très peu et le service est complètement gratuit pour ma famille. Ces envois occupent près de trente pour cent de mon salaire et se font sur une base régulière et mensuelle. Et, ce n'est pas remboursé car, mes parents ne sont pas considérés comme étant une famille à charge.

La notion de famille à charge étant définie par Justice Canada comme étant limitée au mari et à ses enfants. Alors, quand je fais ces envois, ils ne sont pas reconnus par Revenu Canada parce qu'ils ne sont pas supposés être à ma charge et mes revenus sont donc imposables. Mais, cela ne compte pas car, quand mes parents m'ont élevée, ils m'ont inculquée le sens des responsabilités.

Tant que j'étais jeune, il me donnait le soutien moral et financier. Maintenant que je suis grande, les rôles s'inversent. C'est à moi de m'occuper d'eux car à Djibouti, il

n'y a pas de maisons de retraites mais, il y a les enfants. Alors, les parents donnent leur maximum pour qu'on reçoive tous les outils nécessaires à mon épanouissement et je dois leur rendre tous leurs bienfaits et être à la hauteur de leurs espoirs.

Enfin, la tontine a été un outil extraordinaire pour moi car cela me permet de faire face aux attentes de ma famille. Ainsi, je peux contribuer à l'éducation de mes frères et sœurs en leur payant les frais mensuels de scolarité. Grâce à mon soutien financier, ma mère peut planifier à l'année les activités scolaires auxquels les enfants peuvent participer. Et, si elle a plus d'argent que nécessaire, elle sera capable à son tour d'aider ses sœurs.

V. Cas pratique : la création de Franco-Elite Canada (FEC)

Pour illustrer l'apport positif que m'a apporté la tontine, j'ai décidé de témoigner du rôle important qu'elle a joué dans la création et le mode de fonctionnement de Franco-Élite Canada.

A. la création de l'organisme

Les chiffres du décrochage scolaire sont élevés dans notre pays et alarmant: «Close to a quarter of a million young Canadians 20-to-24 years old have not successfully completed high school and are not pursuing further education» (De Broucker 2005, p. 6). Et, c'est l'inquiétude principale des femmes qui faisaient partie du groupe.

Elles en parlaient durant nos rencontres mensuelles et elles partageaient les difficultés de lutter contre cette tendance. Leurs enfants étaient plus tentés par le travail que le long chemin des études.

En fait, elles se retrouvaient avec des enfants qui évoluaient dans une société de consommation. Ils préfèrent être autonomes financièrement pour s'acheter des gadgets ou une automobile. Quand ils ont du mal à comprendre une matière à l'école, ils se tournent vers les objets pour se valoriser.

Plus ils avancent dans le cursus scolaire, plus ces mères avaient de la difficulté à les suivre dans leur devoirs. Il est donc très courant de voir des élèves et des parents découragés par l'ampleur des devoirs ou encore, par le manque de suivi personnalisé.

Ce sentiment peut en faire des décrocheurs : «Un décrocheur est une personne qui n'est pas inscrite à l'école secondaire et qui n'a pas rempli les exigences pour obtenir un diplôme d'études secondaires» (Statistiques Canada 2004c). Il y a des femmes qui avaient des enfants qui correspondaient à ce profil. Alors, comme j'enseignais le français langue seconde dans le secteur privé, j'étais souvent sollicitée par des mères découragées par l'ampleur des devoirs.

Elles en parlaient durant les rencontres puis me demandaient de faire quelque chose parce que les services de tutorat étant restreints et/ou chers. Dans la région d'Ottawa, il n'existe pas de centres de soutien scolaires francophones et les tuteurs privés coûtent une fortune aux parents. Alors, pour aider ces femmes, j'acceptais de recevoir les enfants en difficulté chez moi ou dans la bibliothèque de mon quartier.

À ce moment-là, j'habitais sur le boulevard Saint-Laurent, ce qui était assez accessible pour les parents. Et, pendant que je les aidais avec leurs devoirs, les mamans pouvaient faire leurs emplettes. Je servais donc non seulement de tutrice

mais également de gardienne car, elles me laissaient aussi leurs bébés à la maison.

Mais, le bouche-à-oreille a fait son œuvre, et bientôt, la demande s'est accrue. Même les mères qui n'avaient d'enfants en difficulté désiraient ce soutien. Je me suis dit à ce moment-là qu'avoir une place plus grande s'imposait. Je commençais à y réfléchir sérieusement. Par contre, je ne pouvais pas le faire toute seule et j'en ai parlé avec deux de mes collègues qui étaient également de parents confrontés aux mêmes enjeux. Ils ont accepté ma proposition de nous associer et de mettre en commun nos connaissances pour venir en aide aux élèves.

Les soutenir nous permettrait de lutter contre le décrochage scolaire parce que ça nous donnait l'avantage de travailler en amont du problème. Je décidais donc, avec leur aide d'ouvrir un centre de soutien scolaire sur le même boulevard Saint-Laurent. Franco-Élite Canada (FEC) a donc vu le jour le 15 juillet 2008. Il est bien situé et accueille des élèves de la 1^{ère} à la 12^{ème} année. Et, son nom a été choisi pour montrer que nous avons l'ambition de contribuer à l'essor et à la formation des élites francophones de demain grâce à un encadrement personnalisé.

Franco-Elite Canada offre différents programmes aux enfants et aux adultes². Pour les enfants, il y a un large éventail de services qui vont de l'aide aux devoirs au suivi personnalisé. Ils sont soigneusement décrits afin que les parents puissent faire leur choix et surtout faire la distinction entre ces différentes prestations.

² NOTE IMPORTANTE: le contenu du site du centre étant créé et rédigé par moi-même, je me permets de reprendre mes idées sans nécessairement référer systématiquement au site de Franco-Elite Canada : <http://francoelitecanada.com/index.php>

En effet, durant mes discussions dans le groupe de tontine, il ressortait que souvent, ces femmes étaient frustrées parce qu'elles avaient le sentiment que le système scolaire ne leur offraient pas d'options.

Elles voulaient avoir le choix de changer de programmes et de l'adapter selon les besoins de leurs enfants. Parfois, il s'avérait qu'un enfant n'avait pas besoin d'aide aux devoirs mais plutôt de soutien scolaire. Alors, les mères avaient l'opportunité de décider si leurs enfants profiteraient du soutien ou elles pouvaient décider d'avoir les deux options, c'est-à-dire que l'élève peut recevoir une heure de soutien scolaire et le tuteur peut également revoir ses devoirs avec lui pour s'assurer qu'il les avaient bien complétés. Ainsi, l'aide aux devoirs et le soutien scolaire permettent aux élèves l'opportunité de comprendre leurs leçons et de mieux préparer leurs examens dans un petit groupe de quatre enfants.

Grâce à cette aide, les élèves sont plus motivés dans la poursuite de leur scolarité. Et, pour les mères qui ne peuvent se déplacer au centre car elles ont d'autres obligations, elles peuvent utiliser le service du Tuteur Volant, c'est-à-dire que le tuteur se déplace chez eux. Par ailleurs, le suivi personnalisé permet aux élèves d'acquérir des méthodes de travail pour faire face à une grosse charge de travail.

Grâce à ces méthodes, les élèves développent leur autonomie et sont capables de travailler seuls. Leur parcours scolaire est plus aisé parce qu'ils ont enfin les moyens de se prendre en main. Aussi, dans les discussions animées de la tontine, il était important pour ces mères d'avoir des activités parascolaires pour faire bouger leurs enfants qui passaient trop de temps devant leurs télévisions et leurs jeux vidéo.

Alors, pour répondre à cette requête supplémentaire, FEC offre des ateliers ludiques aux enfants de 7 à 12 ans. Ces activités n'empiètent pas sur les horaires scolaires des enfants. Ainsi, le cours de danse traditionnelle de Djibouti est offert en fin de semaine et dure une heure afin de permettre aux enfants d'intégrer des rythmes ancestraux. De plus, des séances de soccer d'une heure sont également offertes les vendredis pour développer leur esprit d'équipe et de détermination à un tarif réduit (Conseil Canadien sur l'apprentissage 2009a) et même si avec cette micro-entreprise, je voulais créer des emplois et générer des profits, je voulais également sensibiliser les parents sur l'importance du devoir.

C'est pour cela que FEC s'occupe également des parents et leur offre gratuitement des ateliers d'aide aux devoirs. Certaines mères que je fréquentais dans la tontine m'ont dit qu'elles ne savaient même pas faire la différence entre les différents cahiers que les enseignants donnaient à leurs enfants. Alors, ces ateliers ont été très appréciés parce qu'elles ont appris à reconnaître les portfolios, à utiliser l'agenda de leurs enfants pour communiquer avec les enseignants. On cherche ainsi à contribuer à leur autonomie et à leur estime de soi car, parfois, elles se sentent responsables de l'échec de leurs enfants.

Durant ces séances, elles participent aussi à des jeux de rôles qui les mettent dans la position de l'enfant ou de l'enseignant, ce qui provoque souvent des fous rires qui détendent l'atmosphère. Mais, pour certaines femmes, le français était une langue difficile et une barrière infranchissable. Alors, pour les aider, on a également mis sur pied des services d'interprétariat et des cours d'alphabétisation également gratuits grâce à une équipe de bénévoles polyglottes et dévouées.

Pour conclure sur les objectifs de création de ce centre, le décrochage touche tous les Canadiens car il revient cher à la société (Conseil Canadien sur l'apprentissage 2009b). Il y a la possibilité d'opérer un changement en offrant un encadrement qui se démarque par sa qualité et son accessibilité.

Avec le tutorat, j'avais la possibilité d'agir et de faire une différence tout simplement. Je dois souligner l'importance de la relation avec les femmes de la tontine et l'impact que cela a eu sur la création de ce centre. Leurs soucis et leurs rétroactions ont façonné cette entreprise.

B. Le rôle de la tontine dans la création de FEC

Quand je me suis décidée à me lancer dans l'aventure avec mes deux collègues, je n'avais pas de grosses économies et notre plan d'affaire prévoyait qu'on ait 5000 dollars de liquidités pour démarrer. Je n'avais pas de poste permanent et j'avais un statut de contractuel dans l'école privée où je travaillais. Par voie de conséquence, ma banque n'était pas très motivée à m'aider. Pour aggraver les choses, je n'avais même pas de carte de crédit qui m'aurait permis d'avoir un historique. J'étais au Canada depuis moins de trois ans et je n'y avais même pas droit (selon ma banque TD Canada Trust).

Au fil des aiguilles des conversations avec ma collègue Mariam également de Djibouti, on en est arrivée à parler de tontine. Je n'avais jamais pratiqué mais ma mère et mes tantes ne juraient que par ça. Le hic était que je n'étais pas encore capable d'y accéder car j'étais également nouvelle dans la communauté. Mais, Mariam comprit tout de suite ce qui bloquait mon projet et m'offrit de m'avancer la somme.

Et, pour sécuriser son placement, elle me permit d'entrer dans la tontine. Le groupe était constitué de dix femmes qui se connaissaient déjà. J'ai organisé un repas chez moi, ce qui me donna l'occasion de rencontrer celles qui étaient disponibles. Cette rencontre se déroula très bien mais parce que j'étais nouvelle, je devais prendre la dernière place pour toucher mon épargne. Comme je devais faire mes preuves, j'ai accepté cet honneur et j'ai pu ainsi investir dans mon projet. Cette opportunité de participer était vraiment ce qu'il me fallait car, je n'avais à stresser pour le remboursement des intérêts. De plus, j'ai également pu emprunter de l'argent supplémentaire à mes proches.

Et, sachant que j'étais dorénavant engagée dans une tontine, mes demandes étaient bien accueillies. Et, avec Mariam, on faisait des arrangements, c'est-à-dire que le mois où je ne pouvais pas payer la cotisation, elle payait pour moi. Je peux dire aujourd'hui que sans la tontine, mon projet serait resté à l'état embryonnaire car personne, à part les femmes de la communauté, ne m'a véritablement encouragé. Aujourd'hui, j'ai accès à tous les prêts dont j'ai besoin et cette disponibilité de fonds me permet d'investir dans mes projets.

C. fonctionnement de l'organisme

Dans le fonctionnement même du centre, la tontine tient un rôle incontournable aussi car, c'est grâce à mon réseau créé que je peux recruter des femmes qui vont être bénévolement disponibles pour m'aider.

Ainsi, dès qu'il y a une sortie parascolaire ou un employé absent, je contacte une personne du groupe pour me donner un coup. FEC est un club de devoirs qui emploie trois personnes sur toute l'année et une dizaine de contractuels qui

travaillent temporairement. Les employés permanents travaillent au centre alors que les employés temporaires se rendent aux domiciles des clientes selon les demandes.

Quand je démarrais la création, beaucoup de mères qui étaient dans le groupe de tontine m'ont parlé de l'importance d'avoir des gens qualifiés à qui elles pouvaient confier leurs enfants. Elles ne voulaient pas avoir affaire à des gens qui ne travaillaient pas dans le domaine de l'éducation et en plus, elles étaient prêtes à payer le prix pour ça.

Donc, on a recruté directement dans le service de placement des stagiaires de l'Université d'Ottawa ou dans les petites annonces. Le profil recherché est le même que pour les enseignants des écoles publiques, c'est-à-dire détenir un titre ou être détenteur d'un Baccalauréat dans un domaine connexe.

On accepte bien sûr, les suppléants, les finissants ou les stagiaires du Baccalauréat en Éducation. Par ailleurs, je dois ajouter que pour nous, il y avait un avantage certain de recruter dans ce domaine car ces personnes nécessitent peu de formation en tutorat car ils connaissent déjà le curriculum d'enseignement de l'Ontario et sont capables de répondre aux besoins des élèves. Ils font un excellent suivi auprès des enseignants et des parents pour évaluer le progrès des élèves.

Pour finir, j'aimerais ajouter que cette aventure n'aurait jamais démarré sans ces femmes car, elles m'ont facilité la tâche et soutenu durant tout le processus. Elles continuent de faire partie de l'équipe de bénévoles qui aident dans plusieurs domaines comme celui du nettoyage du club ou la préparation de repas pour les réunions.

D. tontine et citoyenneté active

Quand je suis arrivée au Canada, j'ai été embarqué dans le discours libéral ou on doit se prendre en main et faire preuve de bonne volonté. Alors, j'ai assisté à des ateliers et pris des formations pour faciliter ma recherche d'emploi. Ensuite, j'ai passé beaucoup de temps sur la rédaction de nombreux curriculums vitae car ce doit être adapté à chaque poste ciblé.

Dans la citoyenneté active de Michaud (2005), il y a la notion de « contribution » qui oblige les immigrantes à effectuer des démarches afin de participer à l'essor de la société d'accueil. Alors, le discours dominant martèle qu'il a mis en place des institutions et tout les outils nécessaires pour ce faire. Or, mon expérience dans le processus de création du centre me démontre qu'il y a des progrès à faire. Ainsi, il m'était difficile d'accéder aux crédits du fait de la méfiance des banques.

De plus, après la création, il a fallu trouver une place pour accueillir les élèves et la encore, les propriétaires exigeaient des garanties de paiement. Donc, j'ai fourni une lettre de mon employeur mais comme c'était un poste indéterminé, le propriétaire a également exigé un garant.

Par ailleurs, les chiffres qui montrent le chômage élevé chez les nouveaux immigrants ne sont pas abstraits pour moi (Conseil Canadien sur l'apprentissage 2009c). Il y a dans la tontine, des nouvelles immigrantes qui ont beaucoup de difficultés à faire reconnaître les diplômes (Schellenberg & Maheux 2007).

C'est une réalité que je vois fréquemment. Et, même quand on a de la volonté et des projets, il y a beaucoup d'obstacles ne serait-ce que dans l'attitude négative des interlocuteurs qui ont des préjugés sur les Somaliennes qui sont vues comme

des « welfare queen » (Spitzer 2006). Donc, tout le monde n'a pas forcément accès à des revenus confortables et un bon poste puis :

On ne saurait parler d'un authentique développement local quand ses principales artisanes vivent dans des conditions socioéconomiques qui les privent d'une citoyenneté active (Favreau & Frechette 2002, p. 140).

Alors, le droit à la citoyenneté n'est pas totalement accessible pour tous. Alors, c'est là que la tontine intervient, c'est-à-dire que grâce à elle, je me sens finalement citoyenne. Cela est enfin à ma portée même si cela signifie que je dois utiliser une pratique informelle. Autrement dit, dans un pays qui ne m'offre qu'une seule voie d'intégration, je suis capable de la refuser et de choisir. Cela signifie bien sûr qu'on s'éloigne du système bancaire formel qui assure une certaine sécurité. La tontine n'offre pas beaucoup de garanties car on peut perdre toutes ses économies.

Par contre, la tontine est une pratique de résistance à un système qui ne me reconnaît pas. Pourtant, elle me réconcilie avec ce même système car maintenant, je suis capable d'exercer mes droits (avoir accès à une carte et à une ligne de crédit, etc.). J'ai un banquier qui me respecte et me facilite les démarches. Quand j'ai débarqué à Ottawa, je me sentais différente car je ne collais pas à cette image de super citoyen.

Mais, grâce à la tontine, j'ai pris confiance en moi-même et j'ai pu ensuite, m'investir dans la société. J'ai trouvé ma place et je suis capable d'aider les nouvelles arrivantes à trouver la leur. Dans un pays où l'État joue un rôle discret, et dans un monde hyper mondialisé, il était important pour moi de trouver un espace qui m'accepte et me reconnaisse à ma vraie valeur. De plus, mon bien-être moral est tellement élevé que je me sens capable de pousser les autres femmes vers le haut.

Sans oublier mes racines et mes valeurs qui ne me font pas perdre de vue le bien-être financier de mes parents. La tontine opère un véritable changement en moi, ce qui produit des impacts positifs autour de moi. Ainsi, je peux fièrement affirmer à mes parents que je suis dans un pays où je me sens bien. J'appartiens à ce pays. En même temps, je suis reconnue dans ma place dans la diaspora ce qui me permet de contribuer au développement de mon pays d'origine (De Montclos 2000).

Conclusion

La tontine est une pratique ancienne qui s'exporte partout. J'ai quitté un pays où l'autre joue un rôle parfois vital pour la survie. Djibouti est une société basée sur la solidarité clanique. Alors la tontine est y reine. Elle renforce les liens sociaux et économiques.

La tontine survit ici car elle redonne la dignité aux femmes qui l'utilisent. Grâce à elle, je suis capable de subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille. En même temps, je viens en aide aux femmes de mon groupe de tontine pour leur permettre de mieux suivre leurs enfants tout en leur donnant une confiance et une meilleure estime en soi. Je crois profondément qu'elle va prendre une place prépondérante dans nos sociétés occidentales.

Au début de mon questionnement, je voulais savoir comment la tontine se déroulait loin de ses terres de prédilection. En effet, à Djibouti, c'est une pratique informelle répandue et génératrice de revenus. Elle a beaucoup contribué à l'émancipation et l'indépendance financière des femmes Djiboutiennes. Et, dans le contexte canadien, elle remplit le même rôle et garde le même sens car c'est une pratique reproduite par les femmes pour sortir de la pauvreté et trouver des solutions à leurs

malaises économiques et leurs problèmes d'intégration.

En effet, quand je choisis d'utiliser cette pratique informelle, je pose un geste politique parce que je choisis d'utiliser une voie parallèle au système formel. Pour ça, elle se révèle plus qu'une pratique coutumière. Par contre, la tontine du 21ème siècle s'adapte déjà à son époque. Ainsi, elle se retrouve déjà sur Internet. Maintenant, avec la jeune génération de femmes immigrantes, il est de moins en moins facile de se rencontrer car, elles font passer leurs autres obligations en premier.

Alors, les cotisations se font par virement bancaire par le biais d'Internet et les dîners partagés sont plus rares. D'ailleurs, il y a des femmes que je n'ai jamais rencontrées mais qui faisaient partie de la tontine. La garantie de leur honnêteté était toujours garantie par les femmes qui recherchaient ses antécédents mais, on perd de plus en plus, ce qui fait l'originalité et la force de notre tontine : la force sociale. C'est vrai que la solidarité est moins présente, les cotisations sont automatiques. Il n'y a plus le jeu des négociations qui font le charme de nos rencontres.

Un autre exemple d'adaptation de la tontine est également visible sur Internet. Ses avantages ne passent plus trop inaperçus car maintenant elle est utilisée pour permettre à des gens d'avoir accès à des prêts et ce sont des gens qui ne se connaissent pas. Comme le montre le reportage de la chaîne d'information publique française France2³, les prêts entre particuliers sont de plus en plus à la mode. En effet, il y a une floraison de sites de prêts entre particuliers. Le principe est simple : il faut décrire son projet et le mettre en ligne.

Ensuite, ceux qui y croient, vont le financer avec un taux d'intérêt très faible. On appelle cela du financement participatif, c'est-à-dire que les gestionnaires du site garantissent les paiements au lieu du traditionnel groupe de femmes. D'ailleurs, pour le site FRIENDSCLEAR.COM ce service se pose comme une « L'alternative aux banques et aux établissements de crédit »⁴. Il promeut les prêts entre des gens qui ne se connaissent pas du tout. Sur leur page d'accueil s'affichent les différents projets ainsi que les profils de leurs créateurs.

Par exemple, pour ouvrir mon club de devoirs en France, il aurait suffi que je l'expose et que j'encourage les gens à investir dedans avec la ferme promesse de les rembourser dans les deux prochaines années avec un intérêt en plus. Ainsi, avec ses transformations et adaptations, la tontine n'a pas fini de faire couler de l'encre et ses transformations seraient intéressantes à étudier mais c'est un travail de longue haleine que j'espère poursuivre plus tard si j'en ai l'occasion.

Mais, dans ce travail, j'ai voulu montrer la place centrale que joue la tontine dans ma vie de femme immigrante et surtout éclairer son rôle sur mon intégration dans la société canadienne. Par là, je voudrais améliorer l'image qu'ont les femmes qui l'utilisent car elles doivent en être fières.

Pourquoi l'intersectionnalité était utile dans ce travail ? Elle m'a permis de comprendre les différents facteurs qui ont influencé mon processus d'intégration. L'expérience de l'intégration ne peut être jugée ou analysée par une seule perspective ou une seule vision car cette expérience diffère dépendamment du

³Le journal télévisé de France 2 du 15 février 2011: <http://jt.france2.fr/20h/>

⁴Friends Clear : <http://www.friendsclear.com/comment-ca-marche> consulté le 19 février 2011 à 19 heures.

contexte et des conditions vécues lors du processus d'établissement.

En d'autres mots, mon propre vécu en tant que femme immigrante a démontré l'influence de différents facteurs, à savoir le sexe, la race, migration, et l'appartenance culturelle. La combinaison de tous ces facteurs explique la complexité de mes propres problèmes ainsi que les outils que j'ai utilisés pour les résoudre.

Ainsi, c'est mon propre héritage culturel qui m'a guidé vers la tontine. Mais, ma façon de faire face aux difficultés du marché de l'emploi ne peut pas être appliquée à toutes les femmes immigrantes.

Pour cela, l'intersectionnalité comme approche permet d'éviter de tomber dans l'essentialisme et la généralisation. Par ailleurs, l'intersectionnalité m'a permis de montrer, au-delà de la spécificité de mon histoire, que le système oppressif en place peut être défait. En effet:

Intersectional models assume a connection between oppression and resistance, between gaining knowledge of oppressive systems and engagement in social activism to challenge them (Weber & Parra-Medina 2003 cité par Hankivsky et al. 2010, p. 3).

Quand j'ai compris que mon statut socio-économique résultait d'un système d'oppression implanté dans la société Canadienne, je devais trouver une voie pour lutter contre cela. Effectivement, il était difficile pour moi de trouver un travail car je n'étais pas bilingue. De plus, mon réseau de connaissance était restreint parce que j'étais toute nouvelle. Mais, avec la tontine, j'avais une opportunité de démontrer cette résistance.

Je voudrais conclure en disant que ce travail n'est que le début de mes initiatives en faveur de l'amélioration de l'image des immigrantes. Justement, dans ce

mémoire, je voulais témoigner de l'utilité des pratiques financières informelles que nous apportons dans nos bagages. Il n'y a aucun mal à les utiliser quand elles apportent la motivation d'agir et le bien-être que d'autres ressources ne sont pas capables de nous fournir.

Ce n'est pas du repli communautaire et un refus du système en place mais une stratégie pour trouver sa place à l'intérieur de ce même système. Des fois, j'avais du mal à légitimer ce système qui ne me permettait pas de bénéficier des droits dont bénéficiaient les autres Canadiens.

En somme, il y a un proverbe Somalien : "Either be a mountain or lean on one", cela signifie que quand on n'est pas assez fort, il faut s'unir avec les autres pour réussir. Et, me tourner vers la tontine m'a donné l'opportunité de trouver ma voie et d'évoluer dans ma communauté d'accueil avec une meilleure estime de moi-même et de ce que je peux accomplir. C'est pour cela que j'espère d'ailleurs explorer d'autres intéressantes pratiques traditionnelles.

Bibliographie

A. Monographies

ASSOGBA, YAO et MONGA, Celestin (2004), Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire. Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire, Ste-Foy : Les Presses de l'université Laval. 200 p.

BRAND, Dionne (1987), Black Women and Work: The Impact of Racially Constructed Gender Roles on the Sexual Division of Labour in Scratching the surface: Canadian, anti-racist, feminist thought, Préparée par Enakshi Dua, Angela Robertson, Toronto : Women's Press, 1999, 336 p.

CHANG, Heewong (2008), Autoethnography as method, Walnut Creek, Left Coast Press. 229 p.

DAS GUPTA, Tania, (1996), Racism and paid work, Toronto: Garamond Press. 116 p.

FAVREAU, Louis et FRECHETTE, Lucie (2002), Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale, Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.

GUERIN, Isabelle (2003), Femmes et économie solidaire, Paris : La Découverte. 234 p.

KOUNKOU, Dominique (2008), La renaissance de la tontine, Éditions L'Harmattan.

LAWSON, Tony et GARROD, Jean (2001), Dictionary of sociology, Chicago: Fitzroy Dearborn. 273 p.

LELART, Michel (1990), La Tontine : pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement, London : John Libbey Eurotext. 356 p.

LIAMPUTTONG, Pranee (2007), Researching the vulnerable: a guide to sensitive research, London : Sage publications. 246 p.

MICHAUD, Jacinthe (2005), Discours politique, contexte économique et aspects juridiques du Workfare, dans Masson, Dominique (dir.) Femmes et politiques: l'État en mutation, Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.

REYSSOO, Fenneke et VERSHUUR, Christine (2005), Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations, in Cahiers Genre et Développement, Paris: Harmattan. 352 p.

RISTOCK, Janice L.; PENNELL, Joan (1996), Community Research as Empowerment: Feminist Links, Postmodern Interruptions, Don Mills, Ont:

Oxford University Press. 168 p.

TSAFACK-NAFOSSO, Roger (2007), *L'économie solidaire dans les pays en développement*, Edition L'Harmattan. 182 p.

ZAMAN, Habiba (2006), *Breaking the iron wall: decommmodification and immigrant women's labor in Canada*, Lanham, MD, Lexington Books. 187 p.

B. Périodiques

BAUDER, Harald (2003), « Brain Abuse, or the Devaluation of Immigrant Labour in Canada », *Antipode*, vol. 35, no 4, pp. 699-717.

BANERJEE, Rupa et VERMA, Anil (2009), « Determinants and effects of post-migration education among new immigrants in Canada », Working Paper no. 11, Canadian Labour and Market Skills Research Network (CLSRN), Université de Colombie Britannique, Vancouver, C.B.
<<http://www.clsrn.econ.ubc.ca/workingpapers/CLSRN%20Working%20Paper%20no.%2011%20-%20Banerjee%20&%20Verma.pdf>> (consulté le 24 avril 2011).

CORBEIL, Christine et MARCHAND, Isabelle (2006), « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle. Défis et enjeux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, no 1, pp. 40-57.

DEAN, Jennifer Asanin et WILSON, Kathi (2009), « Education? It is irrelevant to my job now. It makes me very depressed : exploring the health impacts of under/unemployment among highly skilled recent immigrants in Canada », *Health*, vol. 14, no 2, pp. 185-204.

DE BROUCKER, Patrice (2005), « Without a Paddle: What to do About Canada's Young Drop-outs? », Working Paper no. 30, Canadian Policy Research Network (CPRN), Ottawa. ON. <http://www.rcrpp.org/documents/39460_en.pdf> (consulté le 13 février 2011).

GODIN, François et RENAUD, Jean (2005), « L'intégration professionnelle des nouveaux immigrants : effet de la connaissance pré-migratoire du français et (ou) de l'anglais », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 34, no 1, pp. 149-172.

HANKIVSKY, Olena et al. (2010), « Exploring the promises of intersectionality for advancing women's health research », *International Journal for Equity in Health* 2010, Vol. 9, no 5, pp. 1-15
<<http://www.equityhealthj.com/content/9/1/5/abstract>> (consulté le 12 mars 2011).

PETRI, Kristen (2010), « No Canadian experience' barrier: A participatory approach to examining the barrier's affect on new immigrants », M.A. dissertation, dans Dissertations & Theses, Canada: Royal Roads University <<http://proquest.umi.com/pqdweb?did=1949577471&Fmt=6&clientId=3345&RQT=309&VName=PQD> > (consulté le 26 avril 2011).

PRESTON, Valerie et GILES, Wenona (1997), « Ethnicity, Gender and Labour Markets in Canada: A Case Study of Immigrant Women », Canadian Journal of Urban Research, vol. 6, no 2, pp. 135-159.

ROCK, C. et MURRAY, J. (2005), « Charting the territory: Mapping policy issues facing women's CED in Canada », Making Waves, vol. 3, no 16, pp. 62-65.

SCHELLENBERG, G. et MAHEUX, H. (2007), « Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada : faits saillants des trois vagues de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada », Tendances sociales canadiennes, Édition spéciale, Produit no 11-008 au catalogue de Statistique Canada, pp. 1-34 <<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007000/pdf/9627-fra.pdf>> (consulté le 3 février 2011).

SLADE, Bonnie L. (2009), « From high skill to high school: The social organization of 'Canadian work experience' for immigrant professionals », The Humanities and Social Sciences, vol. 69, no 12, pp. 4884.

SIRENA, Liladrie (2008), « Do Not Disturb/Please Clean Room: The Invisible Work and Real Pain of Hotel Housekeepers in the GTA », M.A. dissertation, dans Dissertations & Theses, Canada: Ryerson University, pp.74. <<http://digitalcommons.ryerson.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1104&context=dissertations>> (consulté le 11 avril 2011).

SIMPSON, Joni (2007), « Immigrant women entrepreneurs in Montreal: Building business and lives », M.A. dissertation, dans Dissertations & Theses, Canada: Concordia University, pp. 144 <<http://proquest.umi.com/pqdweb?did=1253486151&Fmt=6&clientId=3345&RQT=309&VName=PQD>> (consulté le 26 avril 2011).

SPITZER, Denise L. (2006), « The impact of policy on Somali refugee women in Canada », Refuge, vol. 23, no 2, pp. 42-49. <http://goliath.ecnext.com/coms2/gi_0199-5669552/The-impact-of-policy-on.html> (consulté le 15 avril 2010).

Contenu provenant de sites Internet :

CANADIAN COUNCIL FOR REFUGEES (2006), « Gender-based Analysis of Settlement: Research Report », Canadian Council for Refugees (CCR), Montréal, QC. pp.5-15 <<http://site.ebrary.com/lib/oculottawa/Doc?id=10170161&ppg=15>> (consulté le 13 février 2011).

CANADIAN RESEARCH INSTITUTE FOR THE ADVANCEMENT OF WOMEN (2006), « Intersectional feminist frameworks: a primer », Canadian Research Institute for the WOMEN (Criaw-Icref) pp. 22 <<http://criaw-icref.ca/>> (consulté le 13 février 2011).

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE (2009a), « Les devoirs contribuent à la réussite, la plupart du temps », Conseil Canadien sur l'apprentissage (CCL-CCA), Carnet du Savoir, pp.9 <<http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/LessonsInLearning/LinL200900430Homework-2.html>> (consulté le 3 février 2011).

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE (2009b), « État de l'apprentissage au Canada: Revue de l'année », Conseil Canadien sur l'apprentissage (CCL-CCA), Revue de l'Année 2009-2010, pp. 71 <<http://www.ccl-cca.ca/pdfs/SOLR/2010/SOLR-2010-ExecSum-FINAL-F.pdf>> (consulté le 7 février).

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE (2009c), « Plus de formation, moins d'emploi: Les immigrants et le marché du travail », Conseil Canadien sur l'apprentissage (CCL-CCA), Carnet du Savoir, pp.9 <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/LessonsInLearning/LinL20081030Immigrantsandlabourmarket-2.html#_edn16> (consulté le 3 février 2011).

FOOD AND AGRICULTURE ORGANISATION OF THE UNITED NATIONS (2009), Africa Afrique », Food and Organisation of the United Nations (FAO), Situation des forêts du monde 2009, pp.9 <<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0350f/i0350f01a.pdf>> (consulté le 11 février 2011).

GENRE EN ACTION (2008), « Femmes et microfinance : des effets contrastés », Dossier Thématique, pp.6 <<http://www.genreenaction.net/spip.php?article6459>> (consulté le 10 décembre 2010).

HAMZA, Buri M. (2006), «The Somali Remittance Sector in Canada», Nathanson Centre for the Study of Organized Crime and Corruption, York University, Osgoode Hall Law School, Toronto, ON. pp. 53 <[http://www.apgml.org/frameworks/docs/8/Canada-Somali%20remittance%20sector%20-%20Nathanson%20Study%20\(Hamza\)%202006.pdf](http://www.apgml.org/frameworks/docs/8/Canada-Somali%20remittance%20sector%20-%20Nathanson%20Study%20(Hamza)%202006.pdf)> (consulté le 10 décembre 2010).

MORICEAU, J-L. (2009), « L'auto ethnographie », Présentation d'un Séminaire, pp. 6 <<http://cemantic.it-sudparis.eu/colloques/>> (consulté le 24 février 2011).

CAMBRÉZY, V. LASSAILLY-JACOB V (eds), Populations réfugiées, de l'exil au retour, 2001. Collection Colloques et Séminaires, éditions de l'IRD, Paris,

France. pp. 418, <http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-03/010024994.pdf> (consulté le 6 novembre 2010).
PEROUSE DE MONTCLOS, Marc-Antoine, (2000), « Réseaux financiers et hawilad: le rôle de la diaspora somalienne dans la reconstruction du pays », dans

Autres :

Dictionnaire Larousse <<http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/tontine/97690>>

France 2 <<http://jt.france2.fr/20h/>>

Friends Clear <<http://www.friendsclear.com/comment-ca-marche>>

Justice Canada <<http://laws.justice.gc.ca/fra/DORS-2002-227/20090623/page-1.html>>